

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISER ET METTRE À JOUR UN INVENTAIRE DES IMMEUBLES CONSTRUITS AVANT 1940, SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC ET QUI PRÉSENTENT UNE VALEUR PATRIMONIALE

SECTION I

NATURE DU PROJET ET DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES - DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940, situés sur le territoire de l'agglomération de Québec et qui présentent une valeur patrimoniale, selon les exigences du ministère de la Culture et des Communications, en regard de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

2. Le projet comprend l'octroi des contrats de services professionnels et techniques pour la réalisation et la mise à jour de l'inventaire décrit à l'article 1. La réalisation de l'inventaire comprend notamment les activités suivantes: documenter le territoire à partir des sources existantes et in situ, établir la liste des immeubles construits avant 1940, caractériser le territoire et sélectionner les immeubles à l'inventaire à l'aide des critères prescrits par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Le projet comprend également les coûts de main-d'œuvre temporaire dédiée à la réalisation du projet.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

4. Le projet décrit aux articles 1 et 2 est réalisé sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. Le coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à 1 500 000 \$.

TOTAL : 1 500 000 \$

Annexe préparée le 9 janvier 2023 par :

Caroline Houde, directrice de la Division du patrimoine
Service de la culture et du patrimoine